



INTÉRIALE

Distribuée par La MAGE
MAGE
mutuelle de l'éducation
santé • prévoyance • et plus

BasiK'
Votre
protection
sociale

Santé • Prévoyance • Prévention

- 1** Choix parmi 3 formules selon vos besoins et votre budget
- 2** Des services pour faciliter votre quotidien
- 3** Gratuité à partir du 3^{ème} enfant
- 4** Aucune limite d'âge à l'adhésion
- 5** Des dispositifs d'accompagnement en cas de situation difficile



Exemples de cotisation



Marie, 29 ans,
secrétaire administrative

Elle perçoit un salaire brut moyen mensuel de 1 935 €.
Elle adhère seule aux garanties **BULLE** et **PREVA**.

Sa cotisation mensuelle s'élève à **32,24 €**.



Christophe, 46 ans, chef de mission
du Ministère de la Culture

Il perçoit un salaire brut moyen mensuel de 3 866 €.
Il adhère avec sa conjointe et ses deux enfants aux garanties **ZEN** et **PREVA BONUS +**. Sa conjointe ayant également 46 ans et ses deux enfants, moins de 18 ans.

Sa cotisation mensuelle s'élève à **224,13 €**.

Vos garanties Santé

Choisissez la formule, sous déduction de la Sécurité sociale, adaptée à vos besoins :

3 FORMULES AU CHOIX

BULLE

COCOON

ZEN



SOINS COURANTS

Honoraires médicaux

- Consultation / visite généralistes et sages-femmes	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Consultation / visite spécialistes adhérents à l'un des DPTAM	100 % BR	150 % BR	200 % BR
- Consultation / visite spécialistes non adhérents à l'un des DPTAM	100 % BR	130 % BR	180 % BR
- Actes techniques médicaux pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR	125 % BR	125 % BR
- Actes techniques médicaux pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Honoraires paramédicaux : infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes, orthoptistes	100 % BR	125 % BR	125 % BR
Analyses et frais de laboratoire pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR	125 % BR	125 % BR
Analyses et frais de laboratoire pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR	105 % BR	105 % BR
Imagerie médicale et échographie pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR	125 % BR	125 % BR
Imagerie médicale et échographie pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR	100 % BR	100 % BR

Médicaments

- Médicaments remboursés à 65 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Médicaments remboursés à 30 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Médicaments remboursés à 15 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR

Matériel médical

- Accessoires et pansements, petit appareillage, orthopédie et véhicules pour handicapés physiques	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Semelles orthopédiques remboursées par la Sécurité sociale	200 % BR	200 % BR	200 % BR
- Autres prothèses (oculaires, mammaires, capillaires, faciales) remboursées par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR

Forfait actes lourds

	100% FR	100% FR	100% FR
--	---------	---------	---------



PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

Médecine douce (ostéopathe, acupuncteur, chiropracteur, homéopathe non remboursé, diététicien)	75 € / an	125 € / an	150 € / an
Consultations de psychologues conventionnés, remboursées par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Psychothérapie non remboursée par la Sécurité sociale	15 € / séance (20 séances max / an)	15 € / séance (20 séances max / an)	20 € / séance (20 séances max / an)
Vaccinations remboursées par la Sécurité sociale	100% BR	100% BR	100% BR
Sevrage tabagique remboursé par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Vaccins prescrits et non remboursés par la Sécurité sociale			
Sevrage tabagique non remboursé par la Sécurité sociale			
Contraception / tests de grossesse	75€ / an	125€ / an	150€ / an
Bilan psychomotricité			
Ostéodensitométrie non remboursée par la Sécurité sociale			
Tous actes de prévention (liste de l'arrêté du 08/06/2006) ⁽¹⁾	100 % BR	100 % BR	100 % BR



DENTAIRE

Soins et prothèses «100% Santé»*	Remboursement intégral dans la limite de 100 % HLF		
Soins et prothèses à tarifs maîtrisés ou libres*	Tarifs négociés dans le réseau itelis		
Soins à tarifs maîtrisés ou libres			
- Soins dentaires	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Inlays - Onlays	150 % BR	200 % BR	300 % BR
Prothèses à tarifs maîtrisés ou libres			
- Inlays core remboursés par la Sécurité sociale	150 % BR	200 % BR dans la limite de 100% HLF	300 % BR dans la limite de 100% HLF
- Prothèses dentaires à tarifs maîtrisés remboursées par la Sécurité sociale	150 % BR		
- Prothèses dentaires à tarifs libres remboursées par la Sécurité sociale	150 % BR	200 % BR	300 % BR



DENTAIRE

Soins et prothèses non remboursés par la Sécurité sociale

- Parodontologie	50 € / an	75 € / an	100 € / an
- Implants dentaires	250 € / an	500 € / an	750 € / an
Orthodontie			
- Orthodontie enfant	150 % BR	200 % BR	300 % BR



OPTIQUE

Équipements «100% Santé»*

Monture et verres - Prestations d'appairage et d'adaptation de la correction visuelle

Remboursement intégral dans la limite de 100 % PLV - 1 équipement / 2 ans

Équipements à tarifs libres

Tarifs négociés dans le réseau **itelis**

Équipements à tarifs libres adulte (≥ 16 ans)

Verres Unifocaux simples (classe A)	50 €	100 €	150 €
Verres Unifocaux complexes (classe B)	200 €	260 €	320 €
Verres Multifocaux ou Progressifs complexes (classe B)	200 €	260 €	320 €
Verres Multifocaux ou Progressifs très complexes (classe C)	200 €	300 €	400 €
Monture ⁽²⁾	30 €	60 €	90 €

Équipements à tarifs libres enfant (< 16 ans)

Renouvellement de l'équipement (monture + 2 verres)
16 ans et plus :
1 équipement / 2 ans
Moins de 16 ans :
1 équipement / an

Verres Unifocaux simples (classe A)	50 €	100 €	150 €
Verres Unifocaux complexes (classe B)	200 €	260 €	320 €
Verres Multifocaux ou Progressifs complexes (classe B)	200 €	260 €	320 €
Verres Multifocaux ou Progressifs très complexes (classe C)	200 €	260 €	320 €
Monture	25 €	35 €	45 €

Matériel pour amblyopie

100 % BR

Lentilles remboursées ou non par la Sécurité sociale

100 % BR + 100 € / an

Chirurgie réfractive

Néant



AIDES AUDITIVES

Équipements «100% Santé»*

Remboursement intégral 1 aide auditive / oreille / 4 ans

Aides auditives à tarifs libres

Tarifs négociés dans le réseau **itelis**

- Aide auditive prescrite par oreille - bénéficiaire de 20 ans et moins ou atteint de cécité	Renouvellement de l'équipement : 1 aide auditive / oreille / 4 ans	600€	700€	800€
- Aide auditive prescrite par oreille - bénéficiaire de plus de 20 ans		600€	700€	800€
- Accessoires (dont piles) remboursés par la Sécurité sociale		100 % BR + 50 € / an	100 % BR + 50 € / an	100 % BR + 50 € / an



HOSPITALISATION

Honoraires

- Honoraires médicaux et chirurgicaux pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	150 % BR	150 % BR	200 % BR
- Honoraires médicaux et chirurgicaux pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	130 % BR	130 % BR	175 % BR
Forfait journalier hospitalier, durée illimitée	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Forfait patient urgences	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Forfait actes lourds	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Frais de séjour	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Frais de transport remboursés par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Chambre particulière avec nuitée en MCO y/c maternité	30 € / jour	40 € / jour	50 € / jour
Chambre particulière ambulatoire	15 € / jour	20 € / jour	25 € / jour
Lit d'accompagnement	25 € / jour	25 € / jour	25 € / jour



CURE THERMALE

- Frais de surveillance médicale	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Frais d'hébergement	75€ / an	100€ / an	150€ / an

BR : Base de remboursement de la Sécurité sociale - FR : Frais réels engagés par l'assuré - DPTAM : Dispositifs de Pratique Tarifaire Maîtrisée. Les dispositifs ayant pour objet la maîtrise des dépassements d'honoraires des professionnels de santé conventionnés du secteur 2. Pour connaître les conditions et les remboursements en détail, se reporter au Règlement Mutualiste de l'offre Basik®.

*Les paniers 100% Santé vous permettent d'accéder à une offre sans reste à charge pour certaines prestations en optique, dentaire et aides auditives. Si vous ne souhaitez pas bénéficier des prestations comprises dans ces paniers 100% Santé, les remboursements se feront selon le niveau de garanties que vous avez choisi sur les paniers à prix libres ou tarifs maîtrisés et dans la limite des Prix Limites de Ventes (PLV) et dans la limite des Honoraires Limites de Facturation (HLF) pour les tarifs 100% santé et maîtrisés en dentaire fixés par la réglementation en vigueur. Pour plus d'informations, se reporter au Règlement Mutualiste.

Vos garanties Prévoyance

Pour maintenir votre salaire en cas de coup dur

VOS GARANTIES OBLIGATOIRES
pour les agents actifs

Les 

- Aucune limite d'âge à l'adhésion
- Aucune formalité médicale

	3 FORMULES AU CHOIX		
	PREVA	PREVA BONUS	PREVA BONUS +
INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL ⁽¹⁾	75% du salaire brut fiscal	85% du salaire brut fiscal	95% du salaire brut fiscal
INVALIDITÉ ⁽¹⁾	50% du salaire brut fiscal	75% du salaire brut fiscal	75% du salaire brut fiscal
DÉCÈS / PTIA* ⁽³⁾	90% du salaire annuel brut fiscal	95% du salaire annuel brut fiscal	100% du salaire annuel brut fiscal

* Perte Totale et Irréversible d'Autonomie

Conseils et proximité



HOSPIWAY⁽²⁾

Analyse du devis hospitalier, classement des hôpitaux et cliniques par pathologie et zone géographique...



Un réseau de soins

Pour vos dépenses de santé ⁽²⁾

Services

Pour faciliter votre quotidien :



APPLICATION MOBILE :

Géolocaliser mes professionnels de santé, connaître le prix moyen des prestations de santé...

Les 

- L'accès à un réseau de professionnels partenaires.
- Réduire votre reste à charge de certains postes de santé coûteux.
- D'un meilleur accès aux soins et à moindre coût
 - Paniers 100% Santé inclus : une offre de qualité pour des soins essentiels remboursés intégralement.
 - Réseau de soins :
 - 9 000 professionnels de santé proposant des tarifs négociés pour les dépenses coûteuses.
 - Des soins et des équipements de qualité délivrés par des professionnels certifiés.
 - Contrôle systématique des prix pour vous garantir le meilleur rapport qualité / prix.
 - Tiers payant : aucune avance de frais.
- D'un accompagnement au quotidien et en cas de difficulté
 - Aides sociales
 - Jusqu'à 500 € / année scolaire / enfant déscolarisé en affection de longue durée.
 - Aides financières aux victimes d'actes de terrorisme, handicap, circonstances exceptionnelles...



Pour en savoir plus : consultez notre Règlement Mutualiste

Votre interlocuteur dédié proche de vous :

Un réseau de spécialistes de la protection sociale

Comment souscrire ?



www.interiale-axa.fr

Obtenir toutes les réponses à vos questions...
dans le strict respect de la protection de vos données personnelles.



Numéro de téléphone :

09 69 32 35 35

(appel gratuit)

Du lundi au vendredi : 9h - 19h / Samedi : 10h - 16h
Une plate-forme de conseillers spécialisés, basée à Reims.

La confiance, *notre force*



Intérieure — Siège social : 32, rue Blanche, 75009 Paris — www.interiale.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, N° SIREN : 775 685 365



Intérieure est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS cedex 09.

INTÉRIALE - Siège social : 32, Rue Blanche 75009 Paris. www.interiale.fr. Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, numéro SIREN 775 685 365
Le réseau de soins **ITELIS** est mis en oeuvre par la société Isea - Immeuble « Le Diapason » - 218 avenue Jean Jaurès 75019 Paris. Isea SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135,92 € - RCS PARIS 440 358 471.

DOCUMENT NON CONTRACTUEL